

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES RENTRÉE 2025

Les inscriptions pour les enfants nés en 2022 ou pour tout nouvel arrivant dans la commune auront lieu du 17 mars au 25 avril 2025.

Voici la démarche à suivre :


- **Étape 1 / Inscription à la Mairie de Saint Sylvain:**

Tél : 02 31 78 11 0      Courriel  [mairie.calvados@saint-sylvain.fr](mailto:mairie.calvados@saint-sylvain.fr)

Documents à fournir :

- le livret de famille,
- un justificatif de domicile
- le carnet de santé ( vaccins en vigueur à jour)

- **Étape 2 / Admission à l'école Jean Nourrisson sur rendez-vous**

\_Tél : 02 31 78 63 55  [Ce.0140346A@ac-normandie.fr](mailto:Ce.0140346A@ac-normandie.fr)

Documents à fournir :

- le certificat d'inscription délivré par la mairie
- le carnet de santé ( vaccins en vigueur à jour)
- En cas de séparation, divorce ou de garde alternée, fournir l'extrait du jugement notifiant la garde ou une attestation sur l'honneur signée des deux parents
- Le certificat de radiation si l'enfant était scolarisé dans une autre école